

cette Declaration, je me suis transporté au lieu
de son domicile pour Macure du dit Decoljen
ai dressé le present acte que j'ai signé avec les
témoins;

Amour Thom Mouchon

N^o 69.
Ceille Dot.
L'an 1794 de la République française une indivisible et
Le Vingt Deux terminor par devant moi Joseph Andrie
Mouchon officier public de cette commune de la Garde
Chef lieu du canton Département du Var est comparu le
Citoyen Jean Louis premier d Marie Berade âgée de plus
de plus de Vingt un ans et résidant en cette commune
Les quel. Mon Declare que Ceille Dot. épouse de Jean
Vincent âgée de quatre Vingt ans est Decedee
jeux huit Dans la capitale du Citoyen Lieutenant
quartier du Canton Diere Dapris cette Declaration
je me suis transporté au lieu de son domicile pour
Macure du dit Decoljen ai dressé le present acte
que j'ai signé et les témoins ont Declare et avoir
Ecrire

Mouchon

N^o 70.

Amour
Baudint

18
L'an 1794 de la République française une indivisible
et de nequation fruitor par devant moi Joseph
Andrie Mouchon officier public de cette commune
de la Garde Chef lieu du canton Département du
Var est comparu la Citoyenne Marie Berade et Joseph
Girad âgé de plus de Vingt un ans et résidant en
cette commune Les quel. Ma declare annus Baudint
agée d'un ans fille de Pierre Baudint et de Marie
Anne Bernad est Decedee se jours huit Dans son
domicile Dapris cette Declaration je me suis trans-
porté au lieu de son domicile pour Macure du dit
Decoljen ai dressé le present acte que j'ai signé
et les témoins ont Declare et avoir Ecrire

Mouchon

N^o 71.

L'an 1794 de la République française une indivisible
Marie Virginie de son fruitor par devant moi Joseph Andrie
Serre - Mouchon officier public de cette commune de
la Garde Chef lieu du canton Département du
Var est comparu la Citoyenne Marie Berade
et Joseph Girad âgé de plus de Vingt un ans et
résidant en cette commune Les quel. Ma declare que Marie
Virginie Serre âgée de dix huit Moir fille de François